



ARTS ALLOCATION DE RECHERCHE POUR UNE THÈSE AU SUD

Les bourses de thèse « ARTS » sont destinées à soutenir des doctorants des pays du Sud qui réalisent une thèse dans le cadre d'un partenariat entre une équipe de recherche du Nord et une équipe de recherche du Sud. A travers ce programme, l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) entend contribuer au renforcement et à la consolidation des potentiels de recherche dans les pays du Sud.

◆ QUEL SOUTIEN ?

L'IRD accorde chaque bourse ARTS pour une durée maximale de 36 mois. Le montant mensuel correspond à une participation aux frais de subsistance, calculée sur la base du salaire d'un chercheur débutant dans le pays d'accueil.

Afin d'**encourager les mobilités Sud-Sud**, une majoration forfaitaire est appliquée lors des séjours dans un autre pays du Sud.

L'IRD assure la couverture sociale du bénéficiaire pendant la durée du soutien accordé et prend également en charge les frais de déplacement entre les lieux de séjour prévus, à raison d'un trajet aller/retour par an.

◆ POUR QUELS RÉSULTATS ?

Ce financement, d'une durée maximale de 36 mois, permet :

- de réaliser une thèse dans **un contexte professionnalisant** ;
- d'accéder aux ressources intellectuelles et logistiques d'un environnement de travail de qualité ;
- de participer à des activités transversales **de formation et de mise en réseau** ;
- d'acquérir les compétences nécessaires à la pratique du métier de chercheur.

◆ MODALITÉS

Pour être candidats, les étudiant(e)s doivent :

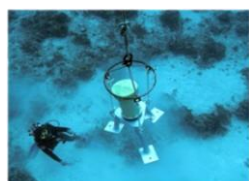
- Etre ressortissant(e)s d'un pays du Sud ;
- Présenter un sujet de thèse s'inscrivant dans le cadre d'un **partenariat de recherche** entre une (ou plusieurs) équipe(s) du Sud et une unité à co-tutelle IRD ;
- Présenter un programme de travail comportant **une alternance de séjours entre le pays de résidence et un pays tiers** pour une durée d'au moins égale à 2 mois et dans la limite de 6 mois par an ;
- Etre âgé(e) de moins de 45 ans.

◆ CALENDRIER

- Printemps : appel à projet non thématique ;
- Juin - Septembre : évaluation des projets ;
- Novembre : diffusion des résultats ;
- Mise en place des financements sur l'année suivante.

◆ CHIFFRES CLÉS

- 29 bourses ARTS ont été accordées en 2015 ;
- **110 étudiants bénéficient actuellement d'une bourse attribuée par l'IRD** ;
- Les bénéficiaires sont originaires de 36 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Latine et du Pacifique.



◆ www.ird.fr ◆
arts@ird.fr





JEAI JEUNES EQUIPES ASSOCIÉES A L'IRD

Le Programme JEAI vise à favoriser l'émergence ou le renforcement d'équipes de recherche de pays du Sud dans le cadre de partenariats scientifiques avec des unités de recherche IRD. Une JEAI peut être une équipe nouvellement créée ou une équipe déjà constituée qui cherche à se consolider. Elle a pour finalité de devenir un pôle de référence dans son domaine de recherche.

◆ MODALITÉS

Pour se constituer en JEAI, il faut :

- Une équipe de recherche constituée d'au moins trois chercheurs du Sud ;
- Être implanté dans un pays du Sud et être associé avec une unité de recherche de l'IRD ;
- Travailler sur une thématique de recherche liée aux grands enjeux sociétaux, sanitaires ou environnementaux actuels ;
- Bénéficier d'un environnement institutionnel favorable.

◆ QUEL SOUTIEN ?

L'IRD contribue au fonctionnement de la JEAI à hauteur de **50 000 € maximum sur 3 ans**. En plus de cet apport financier, les JEAI bénéficient :

- D'un soutien scientifique par une équipe de recherche de l'IRD : **coencadrement** d'étudiants, copublications, montage de projets conjoints etc.
- D'ateliers de **formation** et d'échange ;
- D'outils pour la mise en réseau des JEAI ;
- D'un effet de levier grâce à la **reconnaissance** des équipes formées comme JEAI.

◆ POUR QUELS RÉSULTATS ?

- **Renforcement** des capacités des membres de l'équipe ;
- Renforcement des filières de formation locale ou régionale ;
- Constitution de **réseaux** et de laboratoires internationaux ;
- Transfert de technologies et de savoirs à la société ;
- **Résultats** scientifiques sous forme de publications.

◆ ATELIERS-RENCONTRES

Le programme inclut des ateliers d'accompagnement destinés à favoriser l'échange et le partage d'expérience entre les JEAI sur des aspects transversaux :

- Recherche de **financement** ;
- Information scientifique et technique ;
- **Management** d'équipe et gestion de projet.

◆ CALENDRIER

- Janvier - février : appel à proposition non thématique ;
- Juin : sélection des projets ;
- Juillet : diffusion des résultats ;
- Mise en place des financements sur l'année suivante.

◆ CHIFFRES CLÉS

- Plus de 100 JEAI soutenues depuis 2001 ;
- **7 JEAI ont déjà été créées en Tunisie** ;
- Plus de 35 unités de recherche associées.



◆ www.ird.fr ◆
jeai@ird.fr

